



Obligations de la banque lors d'une demande de prêt

Par **CHAPELLE_old**, le **04/12/2007** à **09:43**

bonjour

lors d'une demande de prêt pro pour l'achat d'un commerce, la banque doit-elle exiger les bilans de la société vendeuse ?

Il se trouve que j'ai racheté un fonds de commerce, l'expert-comptable a établi son budget prévisionnel et la banque a accordé notre prêt.

Or, nous avons vite rencontré des difficultés budgétaires, nous nous sommes aperçus qu'aucun bilan n'a été déposé auprès du tribunal de commerce.

Effectivement, la société vendeuse possédait 3 activités et son bilan concerne les 3 activités, aucun bilan concernant notre affaire.

Qu'en est-il de la responsabilité, et de l'expert-comptable et de la banque de nous avoir autorisés à créer cette affaire sans bilan arrêté de cette affaire ?

Nous ne pouvons à ce jour que conclure que l'ancien propriétaire a gonflé le prix de notre commerce pour mieux le vendre !!!

La situation est dramatique puisque ma famille, ma maison est en péril.

Merci de bien vouloir me répondre.